

## **LISTE DES PERSONNES PRESENTES**

### ***Enseignants :***

Mmes Aroztégui Fabienne, Portal Emmanuelle, Redhon Fabienne, Charpentier Jessica, Harbonn Nathalie, Lelong Martine, Mazars Marianne, Munoz Elisabeth, Sentuc Gaëlle, Fétiveaud Marine, Luy Pauline, M. Clamens Yannick.

### ***Représentants des maires :***

Pour Pins-Justaret : Mme Tardieu Audrey

Pour Villate : Mme Cheftel

### ***Parents d'élèves élus :***

Mmes Seetaram Séverine, M. Virlojeux, Mme Bire-Bagué, M. Massol

### ***Représentante de l'ALAE :***

Mme Payrault Muriel

### ***Excusés :***

Mmes Vignes Chauvet Catherine et Christophe Marie- Noëlle (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription HG14 de Portet/Garonne), Mme Reynier (psychologue du RASED), Mme Faur Sabrina (mairie Pins Justaret)

## **1. ECOLE**

### ***Rentrée 2022 : effectifs, structure de l'école, horaires***

Cette année, l'école compte 300 élèves répartis en 12 classes (année précédente : 302 élèves). En septembre 2022, 56 élèves sont partis au collège pour 54 élèves de GS qui sont entrés à l'école élémentaire. Pour rappel le seuil d'ouverture dans la Haute Garonne est fixé pour l'instant à 324 et celui de fermeture est à 286 ou 285. Nous sommes à 24 élèves d'une possible demande d'ouverture. Le vieillissement de la population et l'absence de visibilité sur les nouvelles constructions empêchent de pouvoir donner plus d'informations.

Le choix pédagogique a été de faire en sorte que le cycle 2 soit allégé au maximum (CP à 22 et 23, CE1 à 23 et 22, CP CE1 à 19). Malheureusement les autres classes n'ont pas pu en bénéficier et ces classes sont à 26,27,28,29 élèves. L'autre choix est de limiter les cours doubles en cycle 3. En effet nous constatons que les élèves sont de moins en moins concentrés et nous pensons que cela sera bénéfique ainsi.

Nous avons une équipe de 2 AESH pour 6 inclusions. Les attributions se font par le rectorat. Le fonctionnement est de 1 pour 4 élèves notifiés ce qui fait au maximum 6 h de

présence par élève notifié. Depuis cette année, une AESH remplaçante a été nommée sur un secteur très large.

Les horaires sont inchangés : 8h35 – 8h45 (accueil) / 8h45 – 11h45

13h35 – 13h45 (accueil) / 13h45 – 16h00

Une nouvelle organisation du temps scolaire est offerte par le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017. Les écoles, sont en mesure d'opter pour un fonctionnement sur 8 demi-journées. Cette évolution réglementaire a été introduite dans le code de l'Education et modifie en partie les articles D.521-1 et D.521-2 du code de l'éducation qui rassemble les différentes possibilités d'adaptations du temps scolaire. L'école fait partie des communes concernées par le renouvellement triennal. Un sondage a été mené pour consulter les familles : Répartition hebdomadaire des 24 heures de l'enseignement : sur 9 demi-journées incluant les mercredis matin ou sur 8 demi-journées ?

Vote : 158 sur 262 voix soit 60% pour le maintien à 9 demi-journées. 104 sur 262 voix soit 40% pour le passage à 8 demi-journées. Les délégués de parents d'élèves votent donc en conservant cette proportion.

Vote du conseil d'école (enseignants : 14 votes pour 8 demi-journées / parents d'élèves : 5 votes pour 8 demi-journées et 7 pour 9 demi-journées / mairies : 2 votes pour 9 demi-journées). Au total : 19 votes pour le passage à 8 demi-journées et 9 votes pour le maintien à 9 demi-journées. Le conseil d'école se prononce donc à la majorité pour le passage à 8 demi-journées. Le conseil d'école n'est qu'une instance consultative et ne peut voter une nouvelle organisation. Les horaires seront arrêtés par La DSDEN31.

Nous avons trouvé une solution à la problématique, mise à jour l'année dernière, concernant les élèves de Jaurès 2 qui prennent le bus. Un adulte (le directeur ou une personne le remplaçant) accompagne, à 16h et à 11h45 le mercredi, ces élèves au bus. Ceux-ci sont repérés grâce à un signe distinctif obligatoire pour être pris en charge (un gilet jaune). En l'absence de ce gilet, l'élève sera amené comme tous les autres élèves à la sortie de l'école par l'enseignante. A partir de ce moment les élèves seront sous la responsabilité de leurs parents même s'ils sont absents. Les élèves de CP sont pris en charge, pour les moins de 6 ans, par un accompagnateur du Muretain Agglo.

### ***Élections des délégués de parents d'élèves :***

Le scrutin a eu lieu le vendredi 7 octobre. Nous avons 498 inscrits et 199 personnes (181 suffrages exprimés et 18 blancs ou nuls) ont voté soit un taux de participation de 39,96% (année dernière 35,45%).

Voici la liste des parents élus (12 titulaires et 4 suppléants) :

NOM Prénom	Qualité
SEETARAM Maryline	Titulaires
FOURCADE MOREIRA Audrey	
DEXPERT Jennifer	
ENJALBERT Aurélie	
VIRLOJEUX Julien	
CAILLAUD Séverine	
BINETEAU Aline	
MAUPEU-MAYNAU Marielle	
TERNIER Sandrine	
MONTMARTIN Aurélien	
GERARDOT Yann	
LAYRE Emilie	
SEGURA Laurence	Suppléants
BIRE BAGUE Cécile	
CHRISTIEN Maëlle	
MASSOL Nicolas	

**Règlement Intérieur et transfert de responsabilités :**

Le règlement a été donné en amont du conseil d'école pour consultation. Il a été voté à l'unanimité.

**Coopérative scolaire (Mme Harbonn) :**

La gestion de la coopérative se fait sous la responsabilité de l'OCCE (association nationale attachée à l'école). La coopérative est bénéficiaire car les crédits sont maintenus (subventions de la mairie, actions des parents d'élèves, contributions des familles, bénéfices des ventes de photos...). Les dépenses recommencent à être plus importantes du fait de la possibilité de faire à nouveau des sorties. Après 2 ans sans sollicitation, nous allons donc demander à nouveau une participation financière facultative aux parents au mois de janvier.

Quitus est donné par l'OCCE pour l'exercice 2021/2022.

Remerciements aux parents pour leurs participations cela permet de pouvoir mener des projets de sorties en réduisant la participation des familles à ces occasions.

Les parents peuvent demander des aides concernant le financement des classes de découverte au CCAS. Mmes CROUZET ou MARTIN-RECUR pour la commune de Pins

Justaret ou Mmes ALAMINOS ou CHEFTEL pour la commune de Villate peuvent aider à constituer les dossiers de demande d'aide.

**Projet d'école :**

Le projet d'école 2018 – 2022 avait 3 axes prioritaires :

- AXE 1 : Lire et écrire
- AXE 2 : Vivre ensemble
- AXE 3 : Construire le nombre et savoir l'utiliser

Le groupe scolaire, élémentaire et maternelle, s'est porté volontaire pour s'inscrire dans deux projets :

- un processus d'évaluation d'école. La finalité sera notre nouveau projet d'école. Cette évaluation commune nous aidera à continuer une collaboration entamée l'année dernière entre le cycle 1 et les cycles 2 et 3.

- Le projet « L'école, faisons-la ensemble » afin de repenser et améliorer notre école selon trois axes parmi lesquels deux seront retenus : excellence / égalité / bien-être.

Cette réflexion collective sera éventuellement alimentée par des subventions. La réflexion et l'élaboration de ce projet implique tous les partenaires du Conseil d'école.

**Projets (Elémentaire et Groupe scolaire) / sorties scolaires :**

- *Liaison maternelle / élémentaire*

L'équipe pédagogique du groupe scolaire met l'accent sur la liaison maternelle/élémentaire pour garantir et prévoir la continuité des apprentissages et permettre aux élèves de GS d'anticiper les enseignements en CP et de démystifier l'école élémentaire (harmonisation des progressions, transmission des informations, partage des ressources, informations sur les différents profils des élèves...). Les APC de la première période en CP ont été menées conjointement par les enseignantes de la maternelle et du CP ; de même, les APC de la dernière période en GS seront pilotées par les enseignantes de GS et CP pour permettre aux futurs CP de faire connaissance avec les futures enseignantes de CP.

Des projets communs en décloisonnement seront mis en place pendant l'année avec pour commencer des ateliers bricolage et cuisine (maternelle/CE1) pour le domaine Explorer le monde des objets et de la matière et un projet « Land Art » sur le thème de l'automne avec la production d'œuvres éphémères à partir d'éléments naturels collectés par les enfants (maternelle/CP/CE1) pour le domaine Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques. D'autres projets sont en cours de réflexion sur la maîtrise de la langue avec lecture d'albums par les élèves de cycle 2 et cycle 3 aux élèves de maternelle notamment

dans le cadre du projet « le Prix des Incorruptibles », des projets comme le jardinage, la relaxation, l'EPS et les jeux mathématiques (PS/CM2).

- *Projets école élémentaire*

Certaines classes sont déjà sorties pour des projets environnementaux et sportifs (randonnée à Lacroix Falgarde), d'autres sur la citoyenneté (Sécurité routière - Domaine Daniel Faucher).

Un échange entre une classe de l'école et une de l'école Clairfont est en train de se préparer qui donnera lieu à une classe de découvertes commune (thème : l'air et la voile). Une autre classe de découvertes est programmée (milieu montagnard et escalade). Nous espérons avoir le budget suffisant pour ces 2 projets car l'inflation entraîne une augmentation vertigineuse. Nous en profitons pour demander aux mairies un renouvellement de leur participation. Avant la COVID, les mairies des deux communes participaient financièrement aux classes de découvertes. Nous aimerions pouvoir compter sur la mairie de Pins Justaret (75% des élèves de l'école) à hauteur de 2000€ et celle de Villate (22% des élèves de l'école) avec 500€, tous les ans, pour avoir la possibilité chaque année d'initier de tels projets. Nous aurons besoin également de l'APEPJV afin de nous aider avec des manifestations en collaboration.

D'autres sorties culturelles sont programmées (théâtre, musée, cinéma, jardins, découverte de la commune). D'autres projets vont se mettre en place avec la collaboration de la médiathèque (Les Incorruptibles, les rallyes lectures, une enquête sur un livre avec intervention d'un auteur).

L'infirmière scolaire essaie de mettre en place une collaboration avec l'école sur plusieurs thèmes notamment la puberté et le sommeil.

Toutes les classes effectueront un cycle natation avec normalement la participation de tous les CP au dispositif « classe bleue ».

Certaines classes participeront à un cycle escalade, vélo, golf, sport de boules avec une rencontre sportive à la clé et d'autres à un cycle tennis de table avec la collaboration du club de Pins Justaret. Toutes les classes et les parents d'élèves ont œuvré pour que le Cross de l'école soit une réussite.

Tous les projets ne sont pas encore finalisés mais beaucoup de motivation émane de l'équipe enseignante et vos participations sont importantes. Cependant nous nous confrontons malheureusement à une augmentation des tarifs des sorties ce qui pourra malheureusement bloquer certains projets.

- *APQ (Activités Physiques Quotidiennes) - liaison École / ALAE*

Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), la mesure vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages. Les formes que peuvent prendre les APQ « 30 minutes d'activité physique quotidienne », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques. Le nouveau dispositif dans les cours de récréation (jeux à disposition, espaces bien définis) sont inclus dans ces pratiques et favorisent également l'égalité au sein de l'école. Dans le cadre de la liaison école/ALAE, l'ALAE continuera cette mesure à travers leur programme d'animation durant le temps périscolaire.

#### **Evaluations nationales CP / CE1 / 6<sup>ème</sup> :**

Les résultats montrent que nos élèves de CP sont dans la moyenne de la circonscription et même mieux dans la compréhension de phrases et des textes lus par l'enseignant ou encore la manipulation des phonèmes. En mathématiques, les résultats en résolution de problèmes et dans la compréhension des nombres sont meilleurs que dans la circonscription.

En CE1, des difficultés sont visibles sur de nombreux domaines. Cette tranche d'âge a réellement souffert de la COVID, y compris à l'échelle de la circonscription. Cela montre la nécessité de la présence des enseignants et du temps que l'on peut consacrer à chaque élève en GS et CP notamment.

En 6<sup>ème</sup>, les résultats sont bons en général et montrent certains résultats positifs au regard du projet d'école 2018-2022.

#### **Sécurité VIGIPIRATE :**

Sécurité Renforcée – risque attentat

#### **PPMS intrusion :**

Un exercice PPMS intrusion aura lieu le jeudi 8 décembre en présence d'observateurs. Suite au compte rendu élaboré en décembre 2021, la mairie a commencé la mise aux normes avec une alarme dédiée à ce PPMS. De même, ce compte-rendu nous a permis de changer notre démarche avec notamment 2 centres de rassemblement qui peuvent se réunir de par leur proximité (Gymnase et Service technique).

D'autres améliorations seront faites par la suite pour répondre au maximum à la sécurité de tout le monde.

**Protocole COVID :**

Des documents sont accessibles sur le padlet de l'école.

En résumé, il existe 4 niveaux de protocoles (socle, niveau 1, niveau 2, niveau 3).

Actuellement nous sommes au niveau socle. En cas de fermeture de classe, le travail sera donné sur le padlet de la classe.

**Santé : poids des cartables, utilisation de casiers :**

Il y a des espaces de stockage pour le matériel des élèves dans les classes. Il n'y a donc aucune raison pour que le fonctionnement en classe semi-flexible (sans place attitrée) induise une augmentation du poids des sacs.

**Aide aux devoirs**

Nous trouvons que cette aide serait très bénéfique pour nos élèves. 4 enseignantes étaient motivées pour le mettre en place cette année. Cependant nous avons décidé de ne pas le faire par un souci d'équité. En effet, l'école de la République doit pouvoir fournir une aide sans que cela ne dépende d'une capacité financière. Ainsi l'aide aux devoirs pourrait être mise en place à la condition que la participation financière des parents soit au prorata de leurs possibilités.

La mairie n'est pas opposée au dispositif mais ne souhaite pas en être le régisseur.

L'association des parents d'élèves propose de gérer ce dispositif mais le souci se pose au niveau de l'adaptation des tarifs aux revenus des parents (accès aux quotients familiaux).

## **2. ALAE**

**Cantine : menus, quantité.**

Commission menus à Roques sur Garonne le 30/11/2022 avec l'association des parents d'élèves.

TAE : les parents demandent la raison de la non reprise des TAE.

L'ALAE travaille sur le Vivre ensemble ("bancs de l'amitié"...), la communication, un travail autour de la coupe du Monde de football (comportement adapté), projet jardin. Passerelle avec la maternelle avec des échanges les mercredis après-midi et le soir éventuellement.

### **3. MAIRIE**

#### ***Conditions de travail dans les classes : chaleur***

La mairie envisage une végétalisation à l'extérieur des classes afin de tempérer les classes. Des travaux importants sont prévus sur le site de Jaurès 2 sur plusieurs années car les montants sont importants.

#### ***Sobriété énergétique : quelles mesures ?***

La mairie de Pins Justaret a créé la commission GTE sur le gain énergétique. L'école sera conviée à participer sur la réflexion et sur les mesures à mettre rapidement en place (éclairage, consommation d'eau ...).

#### ***Nouveaux locaux ALAE***

Une réunion a eu lieu le mercredi 28 septembre avec les architectes, les directeurs d'école et de l'ALAE, les équipes municipales de Pins-Justaret et de Villate, les équipes de l'Agglo Muretain. Ouverture du chantier mars / avril 2023 avec une livraison fin du 1er trimestre 2024. Un calendrier prévisionnel a été établi. En ce qui concerne la question de l'amiante dans les préfabriqués lors de la destruction de ces derniers, Mme Tardieu précise que les travaux se feront dans le respect des règles de sécurité. La démolition des bâtiments préfabriqués (présence d'amiante) se fera de préférence durant les vacances, ce qui contraindra à une répartition des élèves sur les ALAE à proximité de la commune. En lien avec le PPMS, une demande a été faite pour ouvrir un portillon entre l'extension Jaures 1 et le Haumont durant ces travaux ce qui permettrait également d'accéder au gymnase et au terrain de foot sans passer à proximité du chantier.

#### ***Sécurité aux abords de l'école : dépose minute côté crèche, chemin des espérances, barrières devant l'école, passage piéton et pistes cyclables.***

Le chemin des Espérances a été aménagé pour permettre un stationnement et un passage sécurisé des piétons. La solution reste la pérennisation du dépose minute mais il faudra la prise de conscience collective des parents sur la question des incivilités.

La mairie a conscience que ces aménagements sont insuffisants et la réflexion se poursuit concernant la sécurisation des trajets (piétons, pistes cyclables, stationnement...).

#### ***Aménagements des WC : portes, robinets.***

Certains robinets seront changés après l'intervention de la commission GTE.

#### **4. APEPJV**

##### ***Bilan et actions***

L'APEPJV a remis un chèque d'un montant de 2 012 € à la coopérative scolaire ce qui correspond aux bénéfices réalisés suite aux actions menées lors de l'année scolaire 2021/2022 ("Vide ta chambre"...)

Un projet de vente de gâteaux ou d'objets pour Noël est programmé. La mairie octroiera un stand à l'APEPJV au marché de Noël.

Afin de favoriser la communication entre l'APEPJV et les parents de l'école, l'école transmettra la liste des mails des parents l'ayant autorisée.

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leur investissement dans la vie de l'école. Un document a été publié sur le padlet de l'école dans le but d'expliquer le rôle de l'APEPJV et l'implication que chaque parent peut avoir.

La séance est levée à : 20h20

Prochains Conseils d'École : mardi 7 mars 2023 (18h00) et jeudi 15 juin 2023 (18h00)

Le directeur : M. CLAMENS

